

S046D067

C.C.T.A. MAS

ZA de l'Aiguille Pech d'Etempes

46100 FIGEAC

05.65.34.40.80



Code client : 22
Tél. : 05.65.40.13.11

GARAGE MARTY
3019 ROUTE DE PARIS
46100 CAMBURAT

Relevé de Compte
Période du 01/12/2025 au 31/12/2025

	N° Facture	Date	Type	Immat	Nom	Net HT	TVA	TTC	Reste dû
	25082710	10/12/2025	VUCTGO	AV222NK	PEDUZZI ISOLATION	50,00 €	10,00 €	60,00 €	60,00 €
	Total					50,00 €	10,00 €	60,00 €	60,00 €

Nombre de contrôles pris en compte : 1

Date de règlement : 30/01/2026

Aucun escompte pour paiement anticipé.

Pénalités pour retard de paiement égales à 3 fois le taux d'intérêt légal et exigibles le jour suivant la date de règlement prévue

Regle le 05/01/26
du N° 358

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
FACTURE n° 25082710 du 10/12/2025

Centre de contrôle : C.C.T.A. MAS Z.A DE L'AIGUILLE 46100 FIGEAC Tél : 05.65.34.40.80 Fax : SIRET/SIREN: 840345698	Client : GARAGE MARTY 3019 ROUTE DE PARIS 46100 CAMBURAT
--	--

Véhicule contrôlé		
Marque : CITROEN	Type : YAAMFAAX	Type commercial : JUMPER
N° Immatriculation : AV-222-NK	N° Série : VF7YAAMFA11073226	Kilométrage : 205 921

N° Facture	Date	Client	Agrément Centre	Propriétaire
25082710	10/12/2025	22	S046D067	PEDUZZI ISOLATION

Code	Désignation	Base HT	Qté	TVA %	TVA €	Remise %	HT €
VUCTGO	CONTRÔLE TECHNIQUE PÉRIODIQUE VUL DIESEL	59,58 €	1	20,00 %	9,92 €	16,67 %	49,58 €
OTC	Redevance OTC	0,42 €	1	20,00 %	0,08 €		0,42 €

Règlement	N° TVA INTRACOM : FR25840345698 TVA sur les encaissements	Total H.T.	50,00 €
Echéance de paiement : 30/01/2026 Aucun escompte pour paiement anticipé			
Valable pour encaissement			
Uniquement client professionnel : en cas de retard de paiement, application d'un taux de pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal et indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.	Contribution forfaitaire collectée pour le compte et sur ordre de l'Organisme Technique Central (Arrêté ministériel du 21.10.2024)	Total T.V.A.	10,00 €
	Redevance versée à l'OTC : 0,42 € HT	Total T.T.C.	60,00 €